



AVIGNON LE PONTET TRIATHLON

DOSSIER D'INSCRIPTION – STAGE AVRIL 2021

- SEMAINE DU 12 AU 16 AVRIL**
- ET / OU **SEMAINE DU 19 AU 23 AVRIL**

Le dossier complet sera à remettre en dématérialisé sur l'adresse :
contact@avignon-lepontet-triathlon.com

Documents obligatoires du dossier d'inscription :

Licenciés Avignon Le Pontet Triathlon :

- Le Formulaire d'inscription complété
- Règlement **par chèque ou virement** à l'ordre d'Avignon Le Pontet Triathlon
- Attestation sur l'honneur signée des parents (personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire).

Non licenciés :

- Autorisation parentale + Renseignements médicaux + Attestation d'absence de contre indication à la pratique sportive.
- Attestation sur l'honneur signée des parents (personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire).
- Le Formulaire d'inscription complété
- Règlement **par chèque ou virement** à l'ordre d'Avignon Le Pontet Triathlon
- Assurance responsabilité civile extrascolaire
- Formulaire complété et signé du PASSCLUB



AVIGNON LE PONTET TRIATHLON

FORMULAIRE inscription – AVRIL 2021

Coordonnées de l'athlète

Nom : Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Sexe : Masculin Féminin Tél portable :
Adresse mail :

Tarif par semaine :

Stage – Licencié Avignon Le Pontet Triathlon : 30 €

Stage – Non Licencié : 50 €

Coordonnées des parents

Coordonnées père/tuteur de l'athlète :

Nom : Prénom : Téléphone (portable) :
Adresse email : Profession :

Coordonnées mère/tuteur de l'athlète :

Nom : Prénom : Téléphone (portable) :
Adresse email : Profession :

Tout dossier incomplet sera refusé

Cadre réservé au club - Ne pas compléter

Catégorie :	Montant :
Règlement : <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/> chèque	Nombre de chèques :



AVIGNON LE PONTET TRIATHLON

AUTORISATION PARENTALE SAISON 2021

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur)

Autorise mon fils/ma fille

à participer au stage d'Avignon Le Pontet Triathlon, à participer aux déplacements en voiture (par un membre du club, parent bénévole)

Le tout sous l'autorité de l'éducateur désigné par le comité directeur du club.

Je m'engage à veiller à ne laisser mon enfant qu'à l'intervenant ou à un responsable d'Avignon Le Pontet Triathlon (9h-17h devant l'entrée du Stade Nautique).

Je dégage Avignon Le Pontet Triathlon de toute responsabilité pour tout événement survenant avant ou après l'horaire normal de l'activité ou à l'extérieur des locaux.

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

Date : Signature :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Qui pourraient être utiles à tout service médical en cas de d'accidents survenant lors d'un entrainement ou d'une compétition

Groupe sanguin :

Maladies :

Allergies :

Traitement médical en cours :

Personne et téléphone portable à contacter en cas d'urgence :

Je soussigné M/Mme représentant légal de l'enfant atteste que celui-ci ne présente aucune contre indication médicale à la pratique sportive et est régulièrement suivi médicalement.

Date et signature (du membre ou de son représentant légal pour les mineurs)



AVIGNON LE PONTET TRIATHLON

Règlement intérieur stage

Le représentant légal des enfants mineurs doivent prendre connaissance du présent règlement, et s'engagent à le respecter. La participation au stage d'Avignon Le Pontet implique des droits et des devoirs.

- 1 - Pour s'inscrire, toute personne doit remplir et retourner le dossier complet de renseignements.
- 2 – Payer le montant du stage fixé par le Comité Directeur.
- 3 - Les inscriptions sont prises, aucun remboursement ne sera effectué en cas de résiliation, sauf cas exceptionnel laissé à la seule appréciation des membres du bureau de l'association.
- 4 - Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle lors du stage. Tout participant se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors du stage, pourra être exclu temporairement ou définitivement.
- 5 - Les enfants mineurs doivent être confiés avant la séance à l'entraîneur, et récupérés par les parents ou la personne qui en a légalement la garde, après la séance, auprès de l'entraîneur devant l'entrée du Stade Nautique. Sauf accord écrit des parents ou de la personne qui en a légalement la garde, autorisant l'enfant mineur à quitter seul l'entraînement.
- 6 - Il est recommandé aux parents de respecter scrupuleusement les horaires d'entraînement. Ni le club, ni l'entraîneur ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels accidents survenus avant ou après les entraînements, notamment en cas de retard lors de la récupération des enfants.
- 7– **Cyclisme** : Le port du casque et respect du code de la route sont obligatoires sur toutes les séances vélos/VTT. **Il est obligatoire que chaque participant ait un vélo et un casque en bon état.**
- 8- **Natation** : Le bonnet de bain et maillot sont obligatoire - Short de bain interdit pour les hommes, maillot de bain ou boxer de bain sont la tenue obligatoire
Le triathlète doit de respecter le règlement intérieur de la piscine - **Nudité interdite dans les vestiaires collectifs et sous la douche.**
- 9 – **Course à pied** : Les athlètes s'engagent à respecter les équipements mis à leur disposition ainsi que les horaires d'accès pour le club à ces structures.
- 10 - En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'enfant sera conduit au service d'urgence le plus proche.
- 11 – Le représentant légal du stagiaire autorise Avignon Le Pontet Triathlon dans le cadre de ses activités à effectuer des prises de vues, films et photographies, et à utiliser ces prises de vues sur lesquelles il pourrait apparaître pour une diffusion publique sans bénéficier de contrepartie.

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur dans sa version la plus récente, ci-joint en annexe, d'Avignon Le Pontet Triathlon et m'y soumettre. Je m'engage également à respecter la réglementation de la FFTRI.

Date :

Signature avec la mention « lu et approuvé »

PASS CLUB

(A remplir par l'athlète et à transmettre au club)

VALIDITE DU PASS CLUB : 1 MOIS / UTILISABLE UNE SEULE FOIS PAR ATHLETE

DATE DE DEBUT :

DATE DE FIN :

**LE PASS CLUB DOIT ETRE CONSERVE PAR LE CLUB
(IL N'EST PAS RENVOYE A LA F.F.TRI.)
POUR ETRE VALABLE UN PASS CLUB DOIT ETRE RENSEIGNE
APRES SIGNATURE DANS ESPACE TRI 2.0**

1

INFORMATIONS CLUB

NOM DU CLUB :

NUMERO D'AFFILIATION DU CLUB :

Cachet et signature du club

2

INFORMATIONS ATHLETES

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL ET VILLE :

DATE DE NAISSANCE :

EMAIL :

TELEPHONE :

Signature de l'athlète

3

ASSURANCE ET NEWSLETTER

ASSURANCE

Le soussigné est informé :

- Qu'il bénéficie, dans le cadre du Pass Club, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.TRI. auprès d'ALLIANZ,
- Que le Pass Club ne comprend aucune garantie d'assurance de personne,
- Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive - la pratique sportive de son enfant - peut l'exposer.
- Que son vélo - le vélo de son enfant - ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il - que son enfant - pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo - au vélo de son enfant - ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

NEWSLETTER

En demandant un Pass Club, le soussigné accepte de recevoir la newsletter F.F.TRI. Si ce dernier ne souhaite plus la recevoir, il pourra se désinscrire en cliquant sur le lien de désinscription proposé sur chaque newsletter.



AVIGNON LE PONTET TRIATHLON

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :
[Prénom et Nom]

Demeurant :
[Adresse]

Représentant légal de :
[Prénom et Nom de l'enfant]

Exerçant la profession de (Cf liste des professions prioritaires) :

Atteste sur l'honneur que :

- je ne dispose d'aucune solution de garde pour mon enfant ;
- mon enfant ne présente pas de signes évocateurs de la Covid-19 ;
- si mon enfant est contact à risque ou que sa classe a été fermée après le 22 mars 2021, le résultat du test RT-PCR ou antigénique réalisé le [date du test] est négatif.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **[commune]**, le**[date]**
Signature

.....
[Prénom] [Nom]